



Délégation Côte d'Azur
Service des ressources humaines
Bureau de la formation permanente
www.dr20.cnrs.fr
250 Rue Albert Einstein
06560 Valbonne



Date limite d'inscription le 30 avril 2010

Aspects juridiques dans le quotidien des administrateurs des systèmes informatiques, réseaux et télécommunication

20 et 21 mai 2010

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'administrateur des systèmes informatiques, réseaux et télécommunications (ASR) est un des principaux acteurs des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Son travail technique comporte des aspects juridiques dans un grand nombre de ses tâches : gestion des infrastructures informatique et réseau, des services Internet (messagerie, Web), manipulation des données professionnelles et administratives des personnels de la recherche, ...

Cette formation juridique adaptée aux informaticiens vise à faire connaître les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans leur métier. A partir de cas pratiques et en interaction avec le formateur, cette formation de 2 jours couvrira les aspects de responsabilité dans les NTIC, de propriété intellectuelle, de droits et devoirs de chacun : tutelle, directeur, utilisateur et informaticien.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

« administrateurs des systèmes informatiques, réseaux et télécommunications » et « administrateurs et gestionnaires des systèmes d'information »

NOMBRE DE PARTICIPANTS 30 personnes maximum

PROGRAMME (programme détaillé en annexe)

Panorama de la « responsabilité », Responsabilité et SSI, Les règles du jeu de la SSI, SSI et numérique, Lutte contre la cybercriminalité, Données personnelles, Propriété intellectuelle, Lignes directrices

METHODES PEDAGOGIQUES

Conférence entrecoupée de cas pratiques et débat

INTERVENANT

Eric BARBRY, Avocat et Directeur du pôle Communications électroniques et Droit
Cabinet ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

LIEU

Délégation Côte d'Azur du CNRS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Monique Clatot ☎ 04 93 95 43 70

✉ monique.clatot@dr20.cnrs.fr

Fax 04 93 95 42 42

Christelle Grosso ☎ 04 93 95 41 84

✉ christelle.grosso@dr20.cnrs.fr



ANNEXE 1

PROPOSITION DE PLAN DE FORMATION

	Titre	Détail	Cas pratique ou débat
1 ^{er} jour	Panorama de la « responsabilité »	Responsabilité civile / pénale Responsabilité contractuelle Notion de faute Notion de négligence	Débat autour de la notion de responsabilité
Matin	Responsabilité et SSI	Le droit de la sécurité des systèmes d'information Etat de la jurisprudence Droit et obligations des acteurs de la SSI (DSI, RSSI, administrateurs, correspondant sécurité,...)	Qu'auriez vous jugé ? – Cas pratique : mise en situation judiciaire (responsabilité)
1 ^{er} jour	Les règles du jeu de la SSI	Charte des personnels Charte des administrateurs Délégation de responsabilité Convention laboratoire Lettre de mission Politique de sécurité	Lecture et analyse de la charte des personnels
Après midi	SSI et numérique	Notion de dématérialisation Identité numérique Traçabilité & log Archivage électronique	Qu'aurez vous fait ? Cas pratique orienté sur le besoin de produire des logs à titre de preuve contre un agent





	Titre	Détail	Cas pratique ou débat
2eme jour	Lutte contre la cybercriminalité	<p>Notion de cyber criminalité Criminalité informatique Les nouvelles infractions (phishing, vol d'identité, vol de compte, ...) Maintien des preuves Actions (identification, notification, fermeture, droit de réponse ; ...) Notion de vie privée résiduelle et accès à la messagerie</p>	<p>Qu'auriez vous fait à ma place ?</p> <p>Cas pratique relatif à la rédaction d'une requête afin d'identification sur Internet</p>
Matin	Données personnelles	<p>Notion de données personnelles Formalités préalables (Cnil) Droit des personnes et recueil du consentement Obligation de sécuriser les bases de données personnelles Droit à l'anonymat</p>	<p>Qu'auriez vous rédigé ?</p> <p>Cas pratique : rédaction de clauses et mentions Informatique et libertés</p>
2eme jour	Propriété intellectuelle	<p>La notion de bien immatériel La notion d'œuvre protégée (droit d'auteurs, brevets, marques, noms de domaine, ...) Le risque de contrefaçon (téléchargement) Les licences libres et creative commons</p>	<p>Qu'auriez vous compris ?</p> <p>Cas pratique : analyse d'une licence logiciel libre (CeCILL)</p>
Après midi	Lignes directrices	<p>L'objectif, en forme de synthèse est de dresser avec les participants ce que pourraient être les lignes directrices d'une maîtrise des aspects juridiques de la SSI</p>	<p>Lignes directrices</p>

